



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Le Conseil des arts et des lettres du Québec investit plus d'un million de dollars en entrepreneuriat artistique

Québec, le 15 mai 2023 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)** annonce un investissement de 1 158 000 \$ sur trois ans pour l'entrepreneuriat artistique. De cette enveloppe, un soutien de 105 000 \$ est alloué au **Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ)** pour la coordination d'une démarche en entrepreneuriat artistique et 1 053 000 \$ aux conseils régionaux pour appuyer leurs services d'orientation et/ou d'accompagnement. Ces services permettront aux artistes ainsi qu'aux travailleuses et travailleurs du domaine culturel de poursuivre le développement de leurs compétences entrepreneuriales et de repérer les ressources à leur portée.

Mise en place progressive

Pour réaliser ce mandat, le CALQ a octroyé au RCRCQ un financement annuel de 35 000 \$ pendant trois ans. En collaboration avec tous les conseils régionaux de la culture, le Réseau a notamment établi un inventaire des services en entrepreneuriat général et artistique disponibles dans chaque région.

Ces données permettront par ailleurs aux conseils régionaux d'identifier les besoins à combler et les partenariats à développer afin d'assurer une offre de service complète pour le milieu. Le recensement mènera également à la création d'un répertoire accessible gratuitement en ligne.

Rappelons que depuis la refonte de son programme de bourses aux artistes, le CALQ a développé différentes initiatives et partenariats afin de mieux contribuer au développement des carrières artistiques, notamment à celle de l'artiste-entrepreneur et de l'artiste-entrepreneuse.

Citations des partenaires

« Les artistes sont de plus en plus appelés à développer leurs compétences en matière d'entrepreneuriat artistique. Ces outils, adaptés au contexte particulier du milieu culturel, arrivent donc à point. Le Conseil se réjouit de constater que les entrepreneurs et entrepreneuses seront accompagnés dans leurs initiatives, qui contribueront au développement et au rayonnement de la culture québécoise. » – Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec

« Avec ce projet, nous allons encore plus loin pour outiller les conseils régionaux de la culture (CRC) dans leur service de soutien au milieu artistique. Nous avons formé une communauté de pratique avec nos agentes et agents de développement répartis dans toutes les régions du Québec. Nous avons pu constater toute la puissance de mettre en commun nos ressources. Le Réseau est fier de tout ce travail collectif réalisé amenant ainsi une valeur ajoutée aux services de proximité des CRC dans leurs milieux culturels respectifs. » – Éric Lord, directeur général du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec

À propos du Conseil des arts et des lettres du Québec

Le Conseil des arts et des lettres du Québec investit dans l’imaginaire et célèbre les succès de celles et ceux qui créent des œuvres marquantes, qui forgent notre identité culturelle et la font rayonner. Dans une perspective de développement artistique équitable et durable, le Conseil soutient dans toutes les régions du Québec la création, l’expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise la diffusion au Québec, au Canada et à l’étranger.

Le Conseil appuie financièrement quelque 1500 artistes et 800 organismes artistiques à but non lucratif, contribuant ainsi à l’expression d’une culture vivante et accessible partout au Québec. Il encourage des œuvres artistiques et littéraires phares qui inspirent la fierté des citoyennes et des citoyens, nourrissent notre culture et surtout, l’imprègnent au-delà du temps.

À propos du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec

Le Réseau regroupe 15 conseils régionaux de la culture (CRC), des équipes comprenant plus de 115 professionnels. Ensemble, les CRC représentent plus de 4300 artistes, artisans et artisanes, écrivains et écrivaines, organismes artistiques et culturels, partout sur le territoire. La mission du RCRCQ est de concerter, de représenter et d’appuyer les CRC pour favoriser la vitalité artistique et culturelle des territoires du Québec.

À propos des conseils régionaux de la culture

Les conseils régionaux de la culture regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats confiés par le milieu culturel et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les conseils de la culture favorisent le développement artistique et culturel régional par une concertation de leurs membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. Ils assument un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d’assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région. Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec, les conseils régionaux de la culture interagissent avec les instances municipales et régionales pour le développement des arts et de la culture sur leur territoire.

– 30 –

Source :

Nathalie Girard
Coordonnatrice aux communications
Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec
ngirard@rcrcq.ca
Suivez-nous sur [Facebook](#)

Renseignements :

Kassandra Nadeau-Lamarche
Conseillère en communication
Conseil des arts et des lettres du Québec
kassandra.nadeau-lamarche@calq.gouv.qc.ca
Suivez-nous sur [Facebook](#), [Instagram](#) et [Twitter](#)